

**Association « L'Air des Lyonnaises et des Lyonnais »
Assemblée Générale Ordinaire portant sur l'exercice 2021
tenue à la Maison des Associations – Robert Luc le 04/05/2022
Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2022**

Ouverture de l'Assemblée générale le mercredi 4 mai 2022 à 19H00, clôture à 21H15

Présents : Pascal Bœuf, Gérard Crimier (+ 1 pouvoir), Gérard Françon (+ 2 pouvoirs), Yves Lécuyer, Robert Moiroud, Kémal Mokrani, Bruno Viret-Lange.

Excusés : Lionel Ventura, Raymond Joumard.

Participants non votants : Luc Arbib + 1 personne du CDQ Saône.

Vote du rapport moral, sur 10 votants :

Pour : 10

Abstentions : 0

Contre : 0

Vote du rapport financier, sur 10 votants :

Pour : 10

Abstentions : 0

Contre : 0

Décision de l'Assemblée Générale :

Le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 20 € par année civile.

Elections au conseil d'administration :

Nombre de postes à pourvoir : 4

Candidats : Bruno Viret-Lange

Résultat du vote : **Bruno Viret-Lange est élu** à l'unanimité des votants soit 10 voix.

=====

**Association « L’Air des Lyonnaises et des Lyonnais »
Assemblée Générale Ordinaire portant sur l’exercice 2021
tenue à la Maison des Associations – Robert Luc le 04/05/2022**

RAPPORT MORAL

Nous avons compté 17 adhérents cotisants en 2021 soit 6 de moins qu’en 2020 et une soixantaine de sympathisants suivent régulièrement nos activités. Comme pour l’ensemble du monde associatif, l’année 2021 aura été, comme 2020, une année très compliquée, en particulier à cause de la quasi-impossibilité de nous réunir autrement qu’en visioconférence et d’organiser des événements. Nous avons tout de même tenu à être présents au forum des associations de Lyon 4^{ème} le 5 septembre 2021 et nous avons continué à communiquer via notre compte mail, notre site WEB et notre page facebook pour informer les habitants et montrer que nous tenions à coller à l’actualité dans ce contexte particulier de restrictions dues à la crise sanitaire.

Siégeant au Conseil d’administration d’Atmo Auvergne Rhône-Alpes, nous participons régulièrement à ses ateliers en visioconférence et nous bénéficions ainsi d’informations en amont de leur publication officielle. Cette position nous permet également de bénéficier d’un accès direct aux ingénieurs et techniciens pour avoir des informations précises sur des situations que nous observons.

Nous sommes maintenant engagés dans l’utilisation de micro-capteurs nomades avec l’acquisition d’un Airbeam 2 et la participation à la Captothèque grâce aux capteurs individuels prêtés par le Grand Lyon avec le support technique d’Atmo Auvergne Rhône-Alpes. Nous recevons des demandes de la part d’habitants (pas toujours adhérents de l’association) pour venir faire des mesures autour de chez eux, ceci montre que nous sommes reconnus comme un interlocuteur crédible.

L’arrivée d’un nouvel exécutif en 2020 à la Ville de Lyon et à la Métropole a changé le style de relations et les orientations prises vont en partie dans le sens de nos demandes et de nos propositions pour diminuer la pollution atmosphérique dans l’agglomération. Les contacts sont meilleurs mais la bonne volonté ne suffit pas et nous devons travailler ensemble de façon plus régulière et plus organisée, sujet par sujet. Il reste encore difficile de faire un point précis et d’évaluer ce que la Ville et la Métropole ont déjà réalisé ou prévoient de faire au cours du présent mandat.

Nous suivons de très près l'évolution de la ZFE du Grand Lyon, nous participons aux ateliers thématiques et nous ne manquons pas de poser des questions, même celles qui dérangent.

Voici les principaux sujets qui sont devant nous :

- recruter de nouveaux adhérents pour nous développer car nous ne sommes pas assez nombreux,
- continuer à suivre de très près la ZFE, nous impliquer en amont des décisions d'évolution de cette ZFE, en particulier dans l'appréciation de l'impact des changements majeurs,
- poursuivre nos observations de l'évolution de la qualité de l'air, participer à l'élaboration de la captothèque avec des capteurs individuels venant compléter les données des stations fixes d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes,
- continuer à développer les relations avec le monde de l'éducation, en particulier avec les étudiants,
- approfondir nos propositions pour nous projeter plus loin dans le temps et dans les territoires.

Il y a et il y aura, au fur et à mesure du développement de nos activités, beaucoup de travail à faire et je souhaite qu'il soit collectif et participatif. Quels que soient leurs compétences et leurs centres d'intérêt, tous les habitants sont les bienvenus parmi nous en tant qu'adhérents, simples bénévoles, personnes-ressources et au Conseil d'Administration de notre association.

RAPPORT FINANCIER 2021 DE L'ASSOCIATION

RECETTES	POSTES	MONTANT	OBSERVATIONS		Analyse
	COTISATIONS	340	Représente 17 adhérents ayant cotisé pour 2021 contre 23 en 2020	20,00 euros l'adhésion individuelle	Montant de la cotisation inchangé 6 adhérents de moins qu'en 2020
	SUBVENTIONS	0			
	DONS	145	Dons d'adhérents en 2021 (Don d'adhérents en 2020)	80 + 75 (100)	
	AUTRES	0			
TOTAL RECETTES		495	Exercice sur l'année calendaire soit de début janvier à fin décembre 2021 Par comparaison, les recettes de 2020 s'élevaient à 560 €.		

DEPENSES			OBSERVATIONS	COMPARAISON 2020/2021
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	FRAIS BANCAIRES	63,96	5,33 Euros/mois sur 12 mois	Coûts inchangés
	HEBERGEMENT DU SITE	81,43	Renouvellement du nom de domaine internet : 13,19 (inchangé/2020) et renouvellement hébergement LWS Starter : 68,24 (inchangé/2020)	Coûts inchangés
	ASSURANCES	113,65	Prélèvement automatique en janvier 2021	faible augmentation : 109,70 en 2019 111,67 en 2020
	ATMO Auvergne Rhône-Alpes	10	cotisation annuelle	Cotisation inchangée
EVENEMENTIEL	FORUM DES ASSOCIATIONS	102,10	2 factures COREP 56,10 € +21,00 € Comité des Fêtes :25,00 euros	Aucune dépense en 2020 liée à cet évènement
	DIVERS	0		
TOTAL DEPENSES		371,14		479,61 de frais engagés en 2019 267,06 de frais engagés en 2020 371,14 de frais engagés en 2021

BILAN 2021	Solde positif de 123,86	Pour comparaison : Bilan 2019 : 0,39 Bilan 2020 : 292,94
SOLDE CREDITEUR	Au 31/12/2019 : 257,23 Au 31/12/2020 : 280,17 Au 31/12/2021 : 416,09	

Réunions internes à l'association :

- 3 réunions mensuelles + 2 réunions de bureau + 1 réunion de CA

Site WEB pour l'année 2021 :

- la fréquentation totale a été de 7 979 visiteurs différents,
- il y a eu 43 429 visites dans l'année pour 313 192 pages consultées.
- nous avons publié 5 articles + 5 CR de réunions + 4 bulletins d'information.

Page facebook pour l'année 2021

Réunions publiques :

- **Forum des Associations de Lyon 4^{ème} le dimanche 5 septembre 2021** organisé par le Comité des Fêtes de la Croix-Rousse.

Relations et échanges avec les élus locaux :

- rencontres informelles lors du forum des associations avec le Maire de Lyon et le Maire du 4^{ème} arrondissement,
- participation aux ateliers organisés par le Grand Lyon dans le cadre de la consultation citoyenne sur la ZFE.

Les articles que nous ont consacrés les médias :

- Le Progrès du 25/02/2021 par Aline Duret sur la navette fluviale.

Projet Captothèque :

- prêt d'un micro-capteur par le Grand Lyon en mai 2021, campagne de mesures ciblées, en particulier à proximité des écoles, restitution des résultats à Atmo Auvergne Rhône-Alpes.

Relations avec le monde des étudiants :

- une étudiante à l'ENTPE de Vaulx-en-Velin, et en double cursus avec Sciences Po Grenoble, qui doit réaliser avec des camarades une enquête sociologique dont le sujet est la Zone à Faibles Émissions lyonnaise,
- une étudiante à l'ENTPE et à l'IEP de Lyon en Master d'Analyse des Politiques Publiques, qui doit réaliser un travail thématique sur la mise en place de la ZFE du Grand Lyon.

- une personne en Service Civique en binôme à la Métropole de Lyon dans le domaine de l'environnement et précisément sur la qualité de l'air, la mission étant de faire la promotion de la Prime Air-Bois auprès des lyonnais,

Réponses aux demandes d'habitants sur des cas particuliers :

- mesures avec notre micro-capteur Airbeam 2 (air intérieur et extérieur) secteur Pont Schuman-Quai Gillet,
- mesures avec notre micro-capteur Airbeam 2 (air extérieur) secteur rue des Chartreux-Clos Jouve,
- problème d'odeurs persistantes rue de Margnolles à Caluire-et-Cuire suite à un feu de cheminée dans un immeuble voisin,
- aide à une habitante de Saint-Fons touchée par la pollution d'un chantier de démolition d'un gymnase municipal.